

CTL du 16 mai 2014

Déclaration liminaire



Madame la Présidente,

L'austérité prime toujours en ligne directrice des orientations du gouvernement Valls-Hollande.

Avec le pacte d'ir-responsabilité, le Président de la République et le gouvernement ont clairement fait le choix de tourner le dos aux aspirations légitimes du monde du travail. Au-delà des restrictions budgétaires drastiques pour l'Etat (18 nouveaux milliards d'économie) c'est bien la sécurité sociale, issue de l'après-guerre et, portée par le Conseil National de la Résistance, qui demain va être un peu plus démantelée.

L'austérité, nous la vivons chaque jour, en tant qu'agent des Finances Publiques à plus d'un titre.

Sans vous surprendre, nous reviendrons aujourd'hui, comme hier et demain, sur la question des emplois. Vous le savez, nous condamnons chaque année la politique dogmatique des suppressions d'emplois. Mais, fait nouveau, le nombre d'emplois vacants ne cesse de grandir. C'est à un véritable hold-up auquel nous sommes confrontés.

Oui, nous n'avons pas peur d'employer ce terme de hold-up. Comment qualifier autrement une situation qui comptabilise plus de 3.600 emplois vacants de catégorie C et B ? Ces emplois étaient bien prévus au budget dans la Loi de Finances 2014 non ?! C'est demain une aggravation de l'exercice des missions mais surtout une remise en cause des droits et garanties des personnels.

Pire, lorsqu'on compare les données communiquées par la Direction Générale et la situation en local, c'est le grand écart et c'est le moins que l'on puisse dire. Il faut à tout prix la plus grande transparence sur la situation des effectifs. Si tel n'était pas le cas, vous allez entretenir une aigreur vis-à-vis des Directions et une rupture qu'il sera difficile de rattraper.

Nous voulons en ce début de séance faire un point avec vous sur la situation des emplois en Haute-Garonne à la vue des chiffres de la Direction Générale et de la Direction locale. Nous estimons entre 75 et 80 les emplois vacants de catégorie C et B pour notre département.

Les personnels du Département, avec leurs organisations syndicales, se mobilisent depuis maintenant des mois. Nous n'allons pas là vous faire un historique, il serait trop long. Néanmoins, il est temps que la Direction entende le malaise au travail et change son attitude vis-à-vis des personnels. **Je vous le redis très tranquillement, les réponses du type « il y a impots.gouv.fr » passent mal et sont prises comme du mépris ou une méconnaissance réelle de la réalité des services. On commence même à se poser la question de savoir si la Direction locale n'est pas à l'origine des scénarios des séries B qui passent actuellement sur les réseaux sociaux avec Lucienne.**

Nous voulons ici souligner que si le Ministre a donné son aval à l'appel de 500 lauréats de la liste complémentaire du concours de catégorie C, la mobilisation persistante des personnels de la Haute-Garonne n'y est pas pour rien.

Néanmoins, pour la CGT Finances Publiques cet appel est loin d'être suffisant. Face à la pénurie d'agents, les services sont en grandes difficultés dans leur fonctionnement, et cela rejaillit sur les personnels qui subissent stress et souffrance au travail. Les usagers ne sont pas en reste, puisque confrontés à la dégradation de la qualité du service rendu faute de moyens.

Pour la CGT Finances Publiques, l'administration doit procéder dès à présent à l'appel intégral des listes complémentaires et doit augmenter significativement le nombre de postes offerts au concours. Il est également indispensable que soit mis fin à la logique mortifère de destruction de l'emploi public.

Avec la publication des projets de mouvement de mutation, l'inquiétude grandit dans les services pour l'ensemble des personnels qui se demandent si le collègue muté, ou qui part à la retraite, va être remplacé. Les collègues s'interrogent aussi sur la gestion de la pénurie qui risque de remettre en cause les droits à mutation internes. Quelle sera la politique de la nouvelle équipe dirigeante de la DRFIP 31 ? Allez-vous repartir sur le gel de mutation, la priorisation de services les uns par rapport aux autres selon des critères plus ou moins opaques ?

Toulouse, le 16 mai 2014

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgifip.finances.gouv.fr

Toujours sur l'emploi et, en prime, le dialogue social, il nous aurait semblé normal que la Direction Générale nous informe de la création d'emplois budgétaires au service SEPLE de Clermont-Ferrand. La CGT Finances Publiques 31, bien qu'opposée aux suppressions d'emplois est attentive aux outils et méthodes autoritaires et d'asutérité de suppressions d'emplois. Depuis la création de cette antenne qui dépend du PIAA de Toulouse en matière de missions, nous portons la création de ces emplois pour conforter la position administrative des collègues suite au plan social des Chambres Régionales des Comptes.

Pour en « terminer » sur l'emploi, nous ne doutons pas qu'un emploi, lui, ne restera pas vacant très longtemps ... celui de Bruno Bézard !

Ce même Directeur Général qui, deux jours après un groupe de travail indemnitaire, où la question de la prime accueil a été évoquée par l'administration sur la base de 300 euros brut annuel, fait son pot de départ en annonçant la mise en paiement de la fameuse prime d'accueil à raison de 400 euros annuels. Ni hasard, ni coïncidence, cette annonce survient la veille d'une journée de grève. Le fait que les questions du pouvoir d'achat, de l'emploi, et de l'accueil soient au centre des revendications et des mobilisations des agents n'y est pas pour rien.

Si c'est toujours ça de pris pour les agents qui en seraient bénéficiaires, la CGT Finances Publiques n'est pas dupe quant aux objectifs recherchés au travers de cette annonce. Véritable manœuvre dilatoire pour ne pas écouter les revendications des agents déjà exprimées le 20 mars et le 15 mai, cette prime ne correspond nullement à leurs attentes.

Le caractère restrictif de son périmètre d'application va ainsi générer beaucoup de mécontents entre les exclus et ceux qui n'en auront qu'un paiement partiel. Véritable usine à gaz, le dispositif de recensement mis en place vient encore une fois rompre les collectifs de travail, dans une logique accrue d'individualisation des carrières et des rémunérations.

Où en est la Direction du recensement ? Il faut encore une fois la plus grande transparence !

Le régime indemnitaire est aussi une des revendications des personnels du CPS Relais de Toulouse qui, hier, vous ont remis une pétition. **Nous voulons aborder aujourd'hui les questions revendicatives des personnels du CPS Relais de Toulouse à savoir :**

- le respect des engagements de la Direction Générale, pris lors du dernier GT, en mars 2012, en terme d'emploi et de moyens (comblement des vacances d'emplois, implantation des postes découlant de la prise en charge de nouveaux départements, création d'emplois aux CPS Relais, nouveaux casques plus performants) ;
- le maintien de la prime de CPS et du régime renfort pour les équipes en Relais ;
- l'arrêt de la gestion de Gaïa par les CPS ;
- l'adaptation des normes SEPA et leur gestion au sein des CPS, avec de réels moyens humains et matériels ;
- le déploiement d'un parc informatique performant ;
- l'application des préconisations de l'étude ergonomique.

Venons-en maintenant à l'ordre du jour de ce CTL :

Le Tableau de Bord de Veille Social nous est présenté pour la deuxième fois. Même s'il est imparfait, il démontre si besoin était l'état de déliquescence des services. Au-delà des chiffres alarmants en matière d'écrêtement horaire, de nombre de jours déposés sur le Compte Epargne Temps, nous serons attentifs à votre analyse de ces données.

Dans un contexte des plus difficile, si un chiffre ne devait pas régresser, c'est bien celui des réunions de services. Nous sommes surpris de voir un certain nombre de service qui ne comptabilise aucune réunion de service ou bien encore des ersatz alors qu'elles ont produit le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Nous faisons là le lien direct avec le second sujet, le module local de formation au management des adjoints encadrants. Si les documents communiqués correspondent à notre demande, nous sommes surpris par leurs contenus. En effet, ce n'est ni plus ni moins qu'une version édulcorée du diaporama diffusée et commentée lors du dernier Collège Départemental des Chefs de service.

Nous espérons réellement que ce n'est pas cela que vous allez déployer. Cela a fait rire, jaune, autant les collègues encadrants que non encadrants. C'est à se demander si nous ne sommes pas pris pour des imbéciles !

Sur la mise en œuvre de l'extension de la formalité aux donations et donations-partages comportant des immeubles, nous interviendrons une fois de plus sur la légèreté d'approche des évolutions des missions de la part de la Direction. Non seulement, il a fallu exiger que ce point soit à l'ordre du jour, mais tout reste à faire dirons-nous ! Formation tardive, applications non adaptées et insuffisantes et surtout un ratio charges de travail/emplois qui a laissé quelque peu dubitatifs les collègues à la lecture du document, pour ne pas dire plus.

Nous voulons dès à présent mettre l'accent sur le soutien annoncé par la Direction par l'affectation de personnels de l'équipe de renfort. On se demande commence sérieusement si les collègues ont un pouvoir d'ubiquité, tant ils sont demandés et annoncés partout.

Sur la mise en place de la nouvelle application des frais de déplacement, nous posons la question ; est-ce le bon moment pour un service de Direction, le service RH, qui est déjà submergé ?

En revanche, quand est-il de l'ouverture de négociations sur la compensation réelle du temps de trajet pour formation ?

Sur la révision des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Caraman, nous ne changerons pas de position. Nous en profitons néanmoins pour attirer votre attention sur des documents qui émanent d'un « Think Tank dédié à l'analyse des politiques publiques, laboratoire d'idées innovantes » comme elle se qualifie sur internet : l'IFRAP. Cette fondation vient de publier un texte intitulé « Réforme territoriale : pour une révision du réseau DGFIP ». Qu'est-ce qu'il en ressort : la numérisation de la « relation à l'utilisateur » Sic !

Enfin, nous voulons revenir sur la situation de la Recette des Finances de Toulouse Municipale. La CGT Finances Publiques a voté, à juste titre, contre l'adossement de la Caisse de l'ex TG à la RFTM. Même si la Direction a donné une chaise sans personne dessus pour tenter de combler l'impact sur le service comptabilité, il n'en demeure pas moins que les collègues dans l'ensemble des services (comme bien d'autres du département) sont à bout. Quand est-ce que la Direction va ouvrir les yeux et donner les moyens aux services d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions ? Ne sommes-nous pas au XXIème siècle ?